

## INTRODUCTION - PENSER LE COMPORTEMENT: AU FONDEMENT DES OPTIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES

Florence Burgat

Florence Burgat, *Penser le comportement animal*

Editions Quæ | « Natures sociales »

2010 | pages 17 à 49

ISBN 9782759204007

Article disponible en ligne à l'adresse :

---

<http://www.cairn.info/penser-le-comportement-animal--9782759204007-page-17.htm>

---

Pour citer cet article :

Florence Burgat, « Introduction - Penser le comportement: au fondement des options épistémologiques », in Florence Burgat, *Penser le comportement animal*, Editions Quæ « Natures sociales », 2010 (), p. 17-49.

DOI 10.3917/quae.burga.2010.01.0017

---

Distribution électronique Cairn.info pour Editions Quæ.

© Editions Quæ. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## Introduction

# Penser le comportement: au fondement des options épistémologiques

Florence Burgat

*La façon exclusive dont la vision globale du Monde qui est celle de l'homme moderne s'est laissé, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, déterminer et aveugler par les sciences positives et par la « prosperity » qu'on leur devait, signifiait que l'on se détournait avec indifférence des questions qui pour une humanité authentique sont les questions décisives. De simples sciences de fait forment une simple humanité de fait.*

Edmund HUSSERL, *La Crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*.

Penser le comportement suscite une réflexion en amont des savoirs positifs (biologie du comportement, éthologie et ses branches régionales comme l'éthologie cognitive ou l'écologie comportementale, psychologie animale...); aussi le lecteur curieux des mœurs animales n'étanchera-t-il pas sa soif au fil de ces pages. Le travail qui y est mené s'organise autour de trois axes : une réflexion sur l'essence du comportement, et donc de l'organisme (qu'est-ce qu'un comportement ?) ; une réflexion sur les conditions de possibilité de la connaissance du comportement et, partant, sur la méthode appropriée à cette tâche ; une réflexion sur les limites, voire les impasses, des discours positifs. C'est à rendre caduque un réductionnisme qui renaît sans cesse de ses cendres mal éteintes que cette entreprise pluridisciplinaire s'emploie.

La notion de comportement constitue le lieu d'une vive et profonde controverse. Ses définitions sont multiples, parfois antagonistes, et les conditions d'observation des comportements dépendent étroitement d'options ontologiques fortes.

Comment caractériser le comportement ? Dire qu'un animal *se comporte* à l'égard de ce qui l'entoure qu'est-ce à dire ? Le fait d'évoquer le comportement suffit-il à reconnaître une manière d'être dont les limites excèdent les « simples lois de la mécanique » ou la réponse à un « programme génétique » ? Né dans le berceau du bélaviorisme, le concept de comportement n'est-il pas au contraire entaché d'une connotation réductrice ? Poussant jusqu'à son terme la théorie pavlovienne des réflexes, les bélavioristes voient dans le comportement un ensemble de réactions conditionnées, « faisant ainsi du comportement l'objet idéal de la recherche expérimentale » (Lorenz [1978] 1984 : 12), liant étroitement du même coup une méthode à un objet réduit à la mesure de cette dernière. Par ailleurs, la question de l'extension du concept de comportement s'impose. En effet, parle-t-on, sinon de manière analogique, du comportement d'un végétal lorsqu'il développe un mouvement en direction de la lumière ou d'un support sur lequel on le voit bientôt s'accrocher et s'enrouler avec une sorte de grâce ? Voit-on, à l'inverse, dans la notion de « comportement humain » une formulation dévalorisante, nonobstant l'existence d'une éthologie humaine ? Bien que donnés comme synonymes dans la langue allemande pour désigner le fait de se comporter, Heidegger prend soin d'opposer les verbes *sich benehmen* et *sich verhalten*. Ce dernier terme contient l'idée de rétention (le fait de retenir une émotion, par exemple), capacité jugée propre à l'homme, qui ne se comporte pas, mais se tient dans un rapport, c'est-à-dire une ouverture aux choses en tant qu'il peut les détacher de leur utilité immédiate. Heidegger écrit en ce sens que dans le comportement, l'animal « ne s'expulse pas hors de lui-même » (Heidegger [1983] 1992 : 348), il ne manifeste rien d'autre que les pulsions qui lui sont spécifiques (Burgat 2006 : 115-139).

Pourquoi avoir choisi ici le concept de comportement plutôt que celui de conduite, qui en est le plus proche et qui semble finalement répondre à la définition du comportement comme flux, continuité ? Si ces concepts sont parfois considérés comme des synonymes, d'aucuns placent dans la conduite un éventail de manifestations plus large que dans le comportement. Le choix du terme « conduite » lui est alors préféré, pour marquer la distance prise à l'égard des significations bélavioristes dont le concept de comportement demeurerait lesté. Mais s'agissant du comportement

animal, *La Structure du comportement* de Merleau-Ponty, œuvre dans le sillage de laquelle ces travaux s'inscrivent, suffirait à justifier qu'on le conservât. Car le comportement a quitté, au tournant de cette critique des antinomies du réalisme et de l'intellectualisme, du vitalisme et du mécanisme, son acception bélavioriste au profit de l'idée d'une relation dialectique entre l'organisme et son environnement – dialectique qui précise la notion de structure, héritée de la *Gestalttherorie* (ou psychologie de la forme). La différence entre comportement et conduite porte finalement moins sur leur objet que sur la manière dont celui-ci est envisagé, c'est-à-dire défini et étudié. N'est-ce pas le souci de ne point utiliser de vocables communs à l'homme et aux animaux qui consacre la notion de conduite pour l'homme ? Conduite et comportement auraient en fait la même extension, mais pas la même compréhension. En effet, et comme le souligne Jean-François Le Ny, la conduite désigne « les activités d'un individu (humain ou animal) » en tant qu'on les considère « comme constituant un flux continu ».

Ce qui est en jeu est donc la « segmentation de ce flux » (Le Ny 1992, 1 : 409), tant d'un point de vue théorique (il en va de sa définition) que pratique (il en va de la manière dont il est étudié). Les études de comportement sont traditionnellement circonscrites à de brèves séquences comportementales que l'on isole de l'ensemble dans lequel elles prennent place grâce aux conditions contrôlées du laboratoire. Si le mouvement spontané qui qualifie le comportement est pétrifié pour être segmenté, ne doit-on pas se demander si c'est encore à un comportement que l'on a affaire ? Ne l'a-t-on pas ainsi réduit à l'un des éléments qui le composent : mécanismes physiologiques, programme génétique, opérations cognitives, etc. ? N'est-on pas ce faisant demeuré fidèle à l'esprit du « comportement réflexe », certes revisité, mais persistant dans l'idée que l'on peut isoler un *stimulus*, déterminer son impact sur un point de l'organisme puis reconstituer de proche en proche un ensemble à propos duquel on se juge autorisé à fournir des conclusions ? C'est ainsi que l'on se représente « la vie de l'organisme total composée de ces opérations particulières » (Goldstein [1934] 1983 : 58). Ce point, absolument capital, est au fondement de *La Structure de l'organisme* de Kurt Goldstein : la méthode analytique, qui procède par démembrément, pourra-t-elle jamais fournir une image de l'organisme total ? Cette question, qui gouverne la discussion méthodologique dont il qualifie son travail, doit tout « à ce qu'il y a de plus concret » (*ibid.* : 433). Tout comme le fait Georges Thinès dans *Phénoménologie et science du comportement* et dans ses études de psychologie phénoménologiques,

*Existence et subjectivité*<sup>1</sup>, ouvrages où s’élabore une « science de la subjectivité fondée sur des faits biologiques » (Thinès [1977] 1980 : 23), Goldstein avertit son lecteur que ce ne sont pas des penchants philosophiques personnels qui le conduisent à refuser la méthode analytique, mais bien le « matériel biologique » lui-même, par lequel il s’est entièrement laissé guider « sans idée préconçue » (Goldstein, *op. cit.* : 434).

L’opposition au béhaviorisme n’est pas forcément synonyme d’une conception du comportement comme expression d’une liberté. Elle peut tout simplement donner lieu à une focalisation sur d’autres aspects, tels que l’approche physiologique, phylogénétique ou cognitive des comportements, aspects qui finissent par occuper tout le champ et devenir l’unique principe explicatif de ceux-ci. Konrad Lorenz centra sa critique sur l’idée béhavioriste que tout comportement résulte d’un apprentissage, et inscrivit ses recherches sur l’instinct dans une perspective antitélémique. Il tentait ainsi de lutter contre le finalisme qui, dans les années 1930, voulait lui-même faire pièce à la réflexologie béhavioriste, en insistant sur la *spontanéité* du comportement ; de même s’appliqua-t-il à lutter contre le vitalisme, dont il voyait dans Jakob von Uexküll et Frederik Buytendijk d’éménents représentants<sup>2</sup>. De manière plus large, la perspective dualiste, qui conduit à étudier le corps d’un côté, l’esprit de l’autre, laisse supposer que l’on peut restituer l’unité de l’individu par la conjonction des données collectées ici et là, sans souci de l’émergence qu’engendre l’union intime du psychique et du corporel. Aussi les actions du corps sont-elles regardées comme des modifications physiologiques et la vie mentale envisagée sous l’angle du seul fonctionnement cérébral. La conception cognitiviste, pour laquelle la vie psychique se ramène aux activités de la machine à « neurocalculer » et l’esprit à un « système de traitement de l’information », dont une branche de l’éthologie s’est saisie, opère le même type de réduction. Comme l’avancent Catherine Larrère et Raphaël Larrère, les neurosciences et les sciences cognitives « constituent l’ultime vague de mécanisation de l’animal » (Larrère et Larrère 2005-2006 : 148). On pourrait établir la typologie au sein de laquelle s’affrontent plusieurs

1. Georges Thinès y écrit (voir bibliographie) : « Pour Buytendijk comme pour Straus, le recours aux enseignements phénoménologiques trouvait son origine, non dans une conviction philosophique, mais dans une nécessité épistémologique face aux erreurs patentes et aux interprétations péremptoires d’une certaine psychologie expérimentale » (Thinès : 11).

2. Lorenz parle de « ce grand vitaliste que fut Jakob von Uexküll » (*Les Fondements de l’éthologie*, *op. cit.* : 23), et fait allusion à « cette “imagination vitale” par laquelle F. J. J. Buytendijk explique l’adaptation de la morphologie et du comportement [...] » (*ibid.* : 50).

camps à l'intérieur d'une même mouvance. Les tenants du réductionnisme ne forment en effet pas un ensemble homogène, puisqu'il s'agit chaque fois d'opter pour la réduction du comportement à l'un des éléments qui entrent en jeu dans ses manifestations. Le fait d'ajouter des études ayant trait aux émotions, ou encore aux capacités de représentation de l'environnement, est-il à même de fournir les éléments qui manquent aux approches évoquées (physiologie du comportement) ? Cette logique, que nous pourrions dire de l'empilement, sied-elle à la compréhension de l'organisme ? Cette manière de procéder ne s'inscrit-elle pas dans la perspective qui pense le corps d'un côté, l'esprit de l'autre, ne faisant finalement que privilégier ce qui avait été délaissé, mais selon la même approche analytique ?

De prime abord, le comportement ne semble pas superposable à l'ensemble des manifestations du vivant ; il donne à voir un *style* (Merleau-Ponty 1995 : 251), pour prendre le terme de Merleau-Ponty qualifiant la tournure reconnaissable de tout comportement spécifique. Il définit le comportement animal comme le pouvoir général de répondre à des situations par des réactions variées, dont le seul point commun est d'avoir un sens. Merleau-Ponty se démarque ainsi du schéma *stimulus-réaction*, prévalant dans le contexte de l'hégémonie du réflexe, au profit de celui, instauré par la *Gestalttheorie*, de *situation-structure*. Le courant de la psychologie de la forme est centré sur les problèmes de la perception envisagée sous son aspect totalisant ; ce que l'on exprimera, en première analyse, par l'idée que le tout n'est pas équivalent à la somme des parties. Le mode d'activité propre à l'organisme se déploie dans une structure, entendue au sens que lui donne la *Gestalttheorie*.

Dans la structure ainsi appréhendée, la valeur d'un élément dépend de sa place et de sa fonction dans l'ensemble. Cela implique que le changement d'un élément modifie l'ensemble, mais que, à l'inverse, on peut remplacer les éléments initiaux par d'autres éléments sans porter atteinte à la forme (ou à la structure – notions indifféremment employées ici), *pour autant que le système des rapports est conservé*. La mélodie constitue le paradigme de la structure : elle assigne à chaque point intérieur ses propriétés, qui ne sont donc jamais absolues, de sorte que « chaque “moment” [...] n'existe que porté par le reste, [et] ce fait, caractéristique de la structure, ne paraît pas dans la loi » (Merleau-Ponty [1942] 1977 : 153), pur instrument d'intelligibilité appliqué au réel. Il y a une « solidarité existentielle » (*ibid.*) des moments de la structure ; c'est elle qui signe « l'originalité des catégories vitales » (*ibid.* : 167).

Cette notion de structure, que Merleau-Ponty applique très précisément aux comportements, permet de dépasser la conception intenable du comportement comme réaction aux conditions externes, d'une part, internes, d'autre part, dans la mesure où toute variation au sein de ces conditions entraîne un effet global indivisible. Par ailleurs, la notion de forme ou de structure ouvre la voie à une intégration des champs du physique, du physiologique et du mental comme trois types de structures, et non trois niveaux hiérarchiques correspondant aux règnes du végétal, de l'animal et de l'humain. Sous l'impact de cette critique, on s'aperçoit par ailleurs que le réalisme et l'intellectualisme succombent finalement au même mal : *l'abstraction*. Là où le réalisme confie entièrement à l'objet la réalité de ce qu'il est, indépendamment de tout acte de connaissance, l'intellectualisme, en misant tout sur les opérations de la conscience, en vient pareillement à construire un « corps objectif » qui n'a en réalité « d'existence que conceptuelle » (Merleau-Ponty [1945] 1964 : 493), c'est-à-dire abstraite. Dans les deux cas, le comportement se trouve récusé comme « intelligibilité immanente<sup>3</sup> », pour être soit une chose, soit une idée – ce qu'il n'est pas ; il est une forme, c'est-à-dire qu'il échappe précisément à cette alternative. L'atomisation ou la parcellisation des comportements, qui peut procéder de l'une ou l'autre de ces postures (réalisme et intellectualisme), requerrait une sorte de création continuée pour ne pas sombrer à chaque instant dans le néant. Georges Thinès exprime parfaitement les choses : s'installer dans le modèle du mécanisme cartésien inanimé pour observer les comportements engendre nécessairement, pour revenir à l'organisme vivant dont procède le comportement, une approche « compensatoire » au sein de laquelle le vivant doit « constamment être récupéré sur l'abstrait » (Thinès [1977] 1980 : 34).

La première partie des études rassemblées ici : « Vie et comportement » s'attache à traiter la question très en amont, en partant des caractéristiques du vivant dans son mode de relation au monde. L'émergence de comportements *animaux* fait surgir des catégories ontologiquement neuves au regard des manifestations de la vie végétale et, bien entendu, de la cristallisation minérale. Tel est le thème général des approches, qu'on a qualifiées d'évolutionnistes au sens large du terme, qui ouvrent cette première partie. La caractérisation du comportement à partir de la vie pousse

3. Merleau-Ponty emprunte l'expression à Frederik Buytendijk et Helmut Plessner, voir *La Structure du comportement*: 140, note 3.

à s'interroger sur la spécificité du comportement animal, pour résERVER aux seuls animaux un comportement, faute de quoi n'est plus distingué le mouvement des plantes du mouvement spontané des animaux. Ceux-ci, dans leur exploration de l'entourage, font du lieu qu'ils occupent une « contingence » (Hegel) ; or, de la part d'indétermination propre à la spontanéité de l'automouvement, aucune explication en termes physico-chimiques ne peut rendre compte. « Cela ne signifie pas, note André Pichot, que le comportement moteur ne respecte pas les lois physiques. [...] Le sort de la pierre est étroitement lié à celui de son environnement par les lois physiques, tandis que l'oiseau est autonome de celui-ci (tout en respectant les mêmes lois) ; il n'y est pas rigidement lié, mais "libre" dans un cadre légal [...]. L'étape suivante, une fois établis le comportement sensori-moteur et le milieu spatial, sera celle par laquelle un sujet se saisit de lui-même comme d'un corps, c'est-à-dire une entité spatiale délimitée agissant dans ce monde spatial sur des objets eux-mêmes saisis comme des entités spatiales<sup>4</sup> ». Le fait pour un être vivant de se saisir soi-même comme un corps le fait passer de « simple centre-organisateur de l'action » à celui d'un soi, qui existe bien avant la discursivité, et le conduit à faire l'épreuve de soi et donc de son milieu comme différent de soi. André Pichot introduit la discussion par une étude des raisons qui permettent d'octroyer aux seuls animaux un comportement, tandis qu'appliqué aux objets inertes ce terme n'aurait qu'une signification métaphorique. Si, dans un premier temps, le comportement est rapporté à la vie comme mise au jour du lien particulier de relation et de séparation qui s'établit entre l'être vivant et son environnement (le métabolisme), rapporté dans un deuxième temps à l'espace, comme on vient de l'esquisser, il manifeste la liberté propre à l'articulation entre la sensibilité et le mouvement, qui n'appartient qu'aux animaux.

Qu'est-ce qui fait qu'un comportement est *animal*? C'est à la lumière des travaux contemporains en philosophie de l'esprit que la spécificité du comportement animal est étudiée par Thomas Droulez<sup>5</sup>. Sa réflexion prend place dans le sillage des explications évolutionnistes du développement des diverses formes de psychismes, ainsi que des approches non réductionnistes de la relation mental-cérébral-corporel. Les distinctions effectuées par l'auteur entre différents types de consciences (vie perceptive consciente ; conscience phénoménale : « première forme d'attention mentale,

4. Voir André Pichot, « Qu'est-ce que le comportement? », *infra*, p. 55.

5. Voir Thomas Droulez, « Au-delà du réflexe et du signal, la libération élémentaire et l'émergence de la conscience », *infra*, p. 69.

au monde et au corps, qui accompagne les vécus perceptifs qualitatifs complétant la simple détection de signaux »; conscience de soi pré-réflexive; conscience de soi) permettent de pénétrer et de catégoriser la diversité du monde animal, tout en faisant valoir sa particularité au regard de la vie végétale, mais aussi au regard des modèles cognitifs que constituent le robot et le zombi. D'autres critères sont recherchés par Thomas Droulez pour étayer la thèse de la spécificité du comportement animal : ceux qui « renversent le cours que prenait jusque-là la nature » circonscrite aux minéraux et à la croissance végétale, notamment les capacités qui contribuent à accroître la « *liberté* et la *créativité* dans l'univers ».

La question de la « technicité animale », dont traite Xavier Guchet<sup>6</sup>, peut de même être regardée à l'aune de l'apport de créativité qu'elle réalise dans le monde. L'auteur s'appuie, en amont des développements actuels en éthologie (et notamment en primatologie, avec les travaux de Frédéric Joulian sur les « outils de singe »), sur l'analyse fonctionnelle des êtres vivants élaborée par Leroi-Gourhan<sup>7</sup>, d'une part, sur la philosophie de l'individuation de Gilbert Simondon, d'autre part, où la technicité animale est appréhendée comme un moment de l'individuation vitale. Technicité animale et technicité humaine sont abordées par Simondon à l'aide de la même conceptualité, et le comportement technique des animaux est pensé pour lui-même, et non, comme cela est le plus souvent le cas, dans une perspective réductionniste dont le mobile implicite est de raffermir la différence anthropologique. Sa réflexion sur l'objectivité technique chez les animaux conduit Simondon à ébaucher l'idée de « cultures animales » – thèse audacieuse et très neuve en philosophie dans les années soixante. Un être culturel est selon lui un sujet qui « se constitue dans l'extériorité artéfactuelle » en associant du vivant et du non-vivant. On ne s'étonne alors pas de voir Simondon considérer les animaux comme de « véritables sujets » puisqu'ils se forment, comme l'homme, dans les objets qu'ils fabriquent. L'étude des comportements techniques des animaux amène Simondon, tout comme Merleau-Ponty (dans le cadre de ses analyses du concept d'instinct chez Lorenz (Merleau-Ponty 1995 : 248 et suiv.), à voir « de l'institution et du symbolique jusque dans l'animalité », écrit Xavier Guchet.

6. Voir Xavier Guchet, « La technicité animale à la lumière de la philosophie de l'individuation de Gilbert Simondon », *infra*, p. 95.

7. Leroi-Gourhan décrit l'ensemble des êtres vivants en termes fonctionnels, chaque espèce étant caractérisée par une coordination spécifique de trois éléments : organes de relation, de préhension et dispositif de locomotion. L'homme ne reçoit pas de traitement à part dans cette analyse fonctionnelle de l'organisation biologique des êtres vivants, précise encore Xavier Guchet.

Les approches phénoménologiques du comportement animal occupent la suite de cette première partie<sup>8</sup>. C'est à elles qu'il revient d'avoir repensé le comportement comme dialectique entre le vivant et son milieu, en s'éloignant du modèle mécaniste dominant dans le bémiorisme et au-delà. L'apport fondamental de la phénoménologie dans le domaine qui nous occupe tient, comme le note Georges Thinès, dans une « conception de la subjectivité indissolublement liée à une théorie de l'organisme » (Thinès [1977] 1980 : 194). Cette théorie de la subjectivité animale a été élaborée par Frederik Buytendijk. En créant un pont entre la phénoménologie et la recherche expérimentale, il forgea la première synthèse entre phénoménologie et science du comportement, tandis que régnait un bémiorisme totalement fermé aux problèmes épistémologiques.

Quelques mots sur la phénoménologie. Dans l'avant-propos à la *Phénoménologie de la perception*, Merleau-Ponty écrit que la phénoménologie, avant d'être une école qui prend pleinement conscience d'elle-même, « se laisse pratiquer et reconnaître comme manière ou comme style » (Merleau-Ponty [1945] 1964 : II, Avant-propos). Ce qui, dans le sillage d'Edmund Husserl, caractérise toute entreprise qui peut se réclamer de la phénoménologie consiste à s'attacher au mode de donation des objets, à leur comment, plus qu'à ces objets eux-mêmes (par exemple, à la question métaphysique de leur pourquoi). C'est aussi une philosophie pour laquelle le monde est toujours « déjà là », avant toute réflexion, dans une adhésion « naïve » et absolument première dont le statut philosophique est à construire (où l'on reconnaît tout l'effort de Husserl). En ce sens, la phénoménologie indique d'abord le chemin d'une méthode.

Qu'en est-il de cette méthode appliquée à l'organisme et au comportement animal ? L'attention portée au mode de donation des objets, si elle est avant tout chez l'homme une question transcendante, se laisse d'abord penser chez l'animal à partir des comportements installés dans le déjà-là de la « foi perceptive », au sens où « percevoir [...] c'est croire à un

8. D'aucuns s'étonneront peut-être de voir figurer dans cette section une contribution consacrée à Georges Canguilhem (« Georges Canguilhem : le comportement comme «allure de la vie» »). Françoise Armengaud, qui en est l'auteur, s'arrête longuement sur les liens entre la pensée de Canguilhem et celle de Merleau-Ponty, pour s'interroger sur la dimension phénoménologique de l'approche canguilhémienne. Par ailleurs, nous nous autorisons de la qualification large d'« approches phénoménologiques », et de la remarque extraite de l'avant-propos à la *Phénoménologie de la perception* citée ci-après, pour y ranger cette réflexion sur l'*allure* du comportement, notion que Merleau-Ponty emprunte à Canguilhem et sur laquelle il appuie son propre propos.

monde » (*ibid.* : 344), installés dans « une communication avec le monde plus vieille que la pensée » (*ibid.* : 294). Nous ne nous arrêterons pas ici sur le problème transcendental de la constitution telle qu'elle se joue chez l'animal (la manière dont les animaux constituent le monde, dont les choses leur apparaissent). Pour ce qui concerne le statut du phénomène pour l'animal, nous renvoyons aux analyses de Marc Richir. Il faut, selon lui, reconnaître à l'animal qui se livre à des comportements de curiosité quelque chose de « très proche » de l'*epoché* phénoménologique : si l'animal ne met pas « en suspens la positivité des êtres ou des choses », il prend cependant « du *recul* par rapport à la capture comportementale [...]. La curiosité est donc déjà liée à une certaine liberté phénoménologique » (Richir 1988 : 268). L'interaction qui lie le sujet animal au monde n'a guère été traitée par le biais du schéma noème-noème et (nous suivons Georges Thinès) les difficultés que l'on rencontre, à vouloir résoudre le problème de la conscience animale à l'aide de cette grille, sont ardues du fait que l'on ne voit pas bien comment rendre compte de la manière dont les animaux constituent intentionnellement les objets<sup>9</sup>. La couche préconstituée du « monde de la vie » (*Lebenswelt*), que Husserl nomme « synthèse passive », ou encore « constitution passive », par laquelle le monde naturel est donné aux animaux, est première, au sens où elle ne nécessite en rien la réflexivité : elle est un fait constitutif qui relève de la condition d'être vivant. Selon Husserl, nous reconstruisons le monde naturel d'un animal par empathie (notion distincte de l'anthropomorphisme), ce qui signifie que nous attribuons à un organisme différent du nôtre, par analogie, des caractéristiques constitutives que nous dérivons de notre propre structure corporelle. Cette opération est du reste constamment mise en œuvre au sein des relations intersubjectives. « La reconstruction empathico-analogique des subjectivités étrangères, écrit Georges Thinès, a ceci de positif qu'elle nous permet d'affirmer l'existence de mondes phénoménaux correspondant à chaque espèce animale particulière pourvue de structures perceptives apparentées aux nôtres » (Thinès [1977] 1980 : 141). Le problème de l'accès au psychisme

9. Georges Thinès écrit : « Il n'y a aucune objection à utiliser le concept de constitution noémique (centrée sur l'objet) dans ce contexte parce qu'il qualifie adéquatement l'organisation phénoménale des perceptions. En ce qui concerne la constitution noétique, les choses sont moins claires, du fait que les aspects cognitifs du comportement animal – qui sont établis dans certains cas au même titre que les organisations perceptives – sont moins univoquement présents chez diverses espèces, même si celles-ci sont étroitement apparentées [...]. Dans la mesure où la théorie de la constitution a un sens dans la situation animale, elle semblerait plutôt devoir être référée à la "synthèse passive" » (Thinès, *Existence et subjectivité* : 168).

animal, résolu par Husserl au moyen de l'empathie, ne constitue pas l'entrée que nous avons choisi de privilégier ici et la voie transcedante semble étroite et peu féconde pour penser le comportement.

Aussi est-ce du côté de la phénoménologie merleau-pontienne que nous nous tournons : vers un mode de donation des objets tel qu'il se dévoile dans les comportements animaux, leur manière de mettre au jour un monde, de le constituer, révélant des significations pratiques mais aussi symboliques, ce qui est la condition d'une existence et non d'une « simple vie ». On pourrait ici, mais tel n'est pas notre propos, confronter les thèses de Heidegger sur la « pauvreté en monde » de l'animal (pauvreté se révélant une « privation » de monde propre à la « vie en général ») à celles de Merleau-Ponty, que ses analyses du comportement conduisent à affirmer que « l'animal est bien *une autre existence* » (Merleau-Ponty [1942] 1977 : 136). Le corps exprime pour lui l'« existence totale » (Merleau-Ponty [1945] 1964 : 193). Loin d'être un simple accompagnement de l'existence, celle-ci se réalise en lui. Le comportement donne à voir l'*équivocité* propre à l'existence animale, même si ce trait est infiniment plus accusé chez l'homme que chez les animaux, dans la mesure où ils restent plus proches du monde naturel. Merleau-Ponty n'ignore point les distinctions internes au monde animal, que sanctionnent dans sa pensée trois types de comportements : les formes syncrétiques, les formes amovibles et les formes symboliques (Merleau-Ponty [1942] 1977 : 114-138). Cette équivocité est plus marquée chez les animaux domestiques qui, d'une certaine manière, habitent deux mondes à la fois, même s'ils ne peuvent par définition faire leur le monde humain et réciproquement ; le monde étant ici à entendre au sens que lui confère Jakob von Uexküll (Burgat 2006 : 221-242). Mais il y a pour eux, en particulier pour le chien selon Uexküll, des objets ambigus, c'est-à-dire dotés de deux significations.

Pourachever ce bref exposé en faveur du comportement, on pourrait dire enfin que l'angle d'approche de la vie animale qu'il permet, en plus de nouer intrinsèquement les dimensions ordinairement séparées du physique et du psychique, prémunit de tout psychologisme.

Les contributions majeures, et non dépassées à ce jour, portant sur la structure du comportement et sur la structure de l'organisme nous sont notamment léguées par Maurice Merleau-Ponty, Georges Canguilhem, Kurt Goldstein, Erwin Straus, Viktor von Weizsäcker, Frederik Buylendijk. Le comportement réflexe, analysé et critiqué de près dans ses prétentions à qualifier la structure du comportement par ces auteurs, (dont on notera que tous, à l'exception de Merleau-Ponty, sont

biologistes ou médecins), ne continue-t-il pas de nourrir une conception aussi pauvre qu'erronée du comportement? L'absence d'entrée « Comportement » dans le *Dictionnaire d'histoire et de philosophie des sciences* (Lecourt 1999), au profit d'un renvoi dans l'index à l'entrée « Réflexe », constitue une preuve non négligeable de la persistance de ce modèle. Le retour, par Jean-François Nordmann<sup>10</sup>, à la question du réflexe est loin d'être une tâche d'intérêt purement historique, d'autant que, si le modèle théorique en tant que tel est abandonné, la méthode analytique correspondant à ses normes ne l'est pas. Les fondements épistémologiques, du reste non explicites, des études actuellement menées, notamment à l'INRA, sur le comportement des animaux de rente sont liés au débat sur le comportement réflexe, et il convient de le faire apparaître. C'est en effet sans débat que ces fondements sont adoptés.

Deux entreprises théoriques et critiques parallèles – *La Structure de l'organisme* de Kurt Goldstein (*op. cit.*) et *Du sens des sens* de Erwin Straus ([1935] 1989) – se donnent pour tâche de ruiner l'approche « causaliste-atomiste-mécaniste » (c'est sous cette forme ramassée que Jean-François Nordmann la désigne car il s'agit en effet d'un nœud) au profit d'une approche organiciste et holiste pour l'un (Goldstein), subjectiviste et phénoménologique pour l'autre (Straus). Le renversement de la théorie du réflexe n'est qu'un cas particulier, un « échantillon significatif », écrit Jean-François Nordmann, d'un renversement bien plus général qu'il convient d'opérer au sein de l'approche causaliste-atomiste-mécaniste et de la méthode analytique qui la sert, laquelle procède par démembrement de l'organisme, puis par addition des moments initialement disjoints. Le réflexe est défini comme une séquence minimale de comportement, « apparente région intermédiaire entre comportement orienté et doué de sens et séquence causale pure », écrit Jean-François Nordmann. La question du réflexe est capitale (rappelons que Merlau-Ponty ouvre *La Structure du comportement* par un chapitre sur « Le comportement réflexe »), puisque loin de désigner uniquement certaines actions de l'organisme, il lui a été conféré le rôle et la prétention de rendre compte de la totalité du comportement; il a donc été constitué en théorie. C'est sur le mode du réflexe que « fonctionnerait » le comportement en général, le niveau de complexité supérieure se ramenant alors à la combinaison de réflexes. Si Goldstein et Straus font apparaître le caractère erroné du « comportement réflexe », ils veulent

10. Voir Jean-François Nordmann, « Le renversement opéré par Kurt Goldstein et par Erwin Straus : le réflexe comme comportement », *infra*, p. 171.

aussi montrer que ce qui est étroitement tenu pour un réflexe est déjà un comportement, au sens où il demande à être compris comme quelque chose qui met toujours en jeu, d'une manière ou d'une autre, l'ensemble de l'organisme (Goldstein) ou l'expérience vécue du sujet animal (Straus). Cette lecture conduit donc à inverser – à renverser – les rôles attribués au réflexe et au comportement : c'est le comportement qui explique le présumé réflexe et non l'inverse. Il s'agit conjointement de montrer que le passage à un point de vue holiste, d'une part, subjectiviste, d'autre part, loin d'être une option épistémologique parmi d'autres est une nécessité dictée par l'objet lui-même : l'organisme animal ou humain et ses comportements.

C'est à ce point de la discussion que Jean-François Nordmann intervient pour mettre en question la possibilité même de critiquer l'approche causaliste et positiviste *par ce qu'il désigne comme approche interprétative et herméneutique* (celle qui se place sur le plan du sens). Les *causes* et le *sens* ne se rencontrent pas et ne le peuvent, de sorte que la prise d'un plan sur l'autre est structurellement impossible. Aucune de ces approches, et telle est sa thèse, ne pourra jamais prétendre venir à bout de l'autre et rendre l'autre caduque et non pertinente, *et cela dans un sens comme dans l'autre*. Si l'écart est insurmontable – l'auteur parle d'un véritable *différend* qu'on ne peut ni dépasser, ni résoudre, ni dissiper, et qu'il faut au contraire accepter et approfondir – ne faut-il pas s'engager résolument dans une autre direction critique ? La prise en compte de l'existence de ces deux mondes (celui de la cause et celui du sens) conduit Jean-François Nordmann à esquisser une conception « hétérogéniste et dissociationniste », qui laisse indemne le causalisme. Faut-il alors abandonner la partie et laisser les deux camps voguer chacun sur leur mer ? C'est sur un programme que s'achève cette réflexion, programme au sein duquel l'approche de type organiciste et subjectiviste n'est pas simplement rangée du côté de ce qui relève de l'attitude naturelle et ordinaire<sup>11</sup>, mais est dotée de la rationalité scientifique qui lui revient, et donc pleinement justifiée dans ses prétentions. Selon Jean-François Nordmann, cette approche gagnerait en force si elle s'autonomisait et renonçait à s'édifier sur la critique du causalisme. Elle conduirait, enfin, à une révision de l'éthique de la relation aux êtres vivants, animaux et humains, en tant qu'êtres en relation avec quelque chose qui compte pour eux.

Les deux voies, maintenant bien dessinées, du causalisme et de l'approche phénoménologique, prétendent chacune rendre raison de la vie

11. C'est bien le causalisme qui est contre-intuitif, contraire à l'attitude naturelle, et non l'inverse.

et des vivants. Mais ceux-ci sont chaque fois observés et étudiés sous des angles si différents que l'on peut dire que la biologie a vu son objet éclater, tandis que la phénoménologie continue de s'attacher à la « corporeité animée », pour reprendre l'expression forgée par Buytendijk. L'animal total n'est en effet plus un objet d'étude depuis que la biologie s'est donné pour tâche de comprendre les processus microscopiques. Si la fécondité des résultats de ces dernières recherches n'est plus à démontrer, il reste cependant à se demander ce qui a été délaissé, et bientôt nié, dans ce programme analytique et à évaluer les conséquences de cet « oubli ». C'est en ce sens que Georges Thinès<sup>12</sup> fait de nouveau valoir l'apport de la zoologie, dans son lien désormais avec la philosophie de la nature et non plus avec la biologie qui s'est définitivement détournée de l'apparence, du monde des formes. Qu'ont-elles à dire, ces formes, ou plutôt que pouvons-nous dire à partir de ce qu'elles montrent ? La théorie d'Adolf Portmann sur la forme animale (*Die Tiergestalt* 1948), au sens de son apparence, ainsi que celle de la subjectivité animale élaborée par Frederik Buytendijk dans les mêmes années, nous ramènent à la science descriptive du phénotype. Une partie de l'éthologie seulement a encore affaire à l'animal total *et vu comme totalité en relation avec son milieu*, car l'éthologie cognitive, par exemple, peut bien avoir besoin de l'animal *entier*, dirons-nous ici, mais c'est pour s'intéresser à un élément, à une fonction, à un processus, qui ne peuvent matériellement être détachés de cet individu. Pour voir fonctionner le cerveau, mieux vaut le laisser dans son milieu<sup>13</sup> ! Cet état

12. Voir Georges Thinès, « La forme animale selon Frederik Buytendijk et Adolf Portmann : une phénoménologie du comportement expressif », *infra*, p. 117.

13. Nous nous bornerons à citer un passage de l'article, dont l'objet de recherche est énoncé dans le titre, de Céline Amiez et Jean-Paul Joseph, « Rôle du cortex cingulaire antérieur dans les choix comportementaux basés sur les récompenses », dans *Autour de l'éthologie et de la cognition animale*, sous la direction de Fabienne Delfour et Michel-Jean Dubois, Presses universitaires de Lyon, 2005 : 35-47. « Lors des séances, l'animal est assis sur une chaise pour primates en face d'une dalle tactile (30 × 40 cm) située à environ 21 cm des yeux et couplée à un moniteur vidéo sur lequel les cibles visuelles sont présentées. La chaise est pourvue d'une fenêtre (10 × 10 cm) au travers de laquelle l'animal passe un bras pour frapper l'écran (Microtouch System). La présentation des cibles, l'occurrence et la position des touches sur l'écran sont contrôlées et enregistrées par un micro-ordinateur pc486dx33 (logiciel cortex) » (p. 36). Notons le soin apporté par les auteurs pour décrire leurs « matériel et méthodes ». Cela est de l'éthologie cognitive. A-t-on affaire à l'animal total ? Certainement pas. À l'animal entier, au sens expérimental du terme, peut-être ; encore que pour la tâche à effectuer, les singes ont subi une chirurgie du cerveau : « les animaux reçoivent chirurgicalement une chambre d'enregistrement ainsi qu'une barre permettant le maintien de la tête [...]. Une barre en acier inoxydable est fixée sur le sommet

des lieux suffit à souligner l'importance qu'il y a à continuer de développer « une *science de l'apparence animale* », selon l'expression de G. Thinès, science « dont la nécessité et la légitimité ne sont nullement atteintes, dans leur justification épistémologique, par les méthodes et les découvertes des secteurs analytiques de la biologie », condamnées au réductionnisme. On a donc affaire à deux domaines parallèles<sup>14</sup>, dont l'un méconnaît le mouvement expressif et spontané des corps, dont l'origine se trouve dans la perception.

C'est en effet à la perception, cette fonction organique primaire partout présente dans le monde animal quoique à des degrés divers, que revient le rôle de fondement du mouvement expressif. Ce mouvement précède toutes les réponses ponctuelles et les réactions à des *stimuli*-signes, il est ce par quoi l'animal réagit dans des conditions de vie ordinaire, traduisant « l'état momentané de la subjectivité ». Comment se passer de cette notion de subjectivité dès lors que l'on voit dans l'expression le premier moment de la relation signifiante de l'animal au monde ? Penser la subjectivité à partir de la perception conduit à tout autre chose qu'à l'intériorité réflexive : « le mouvement expressif n'est pas réflexif », précise Georges Thinès. Et ce point est capital, tant sont presque toujours confondues subjectivité et réflexivité. Nous avons cru bon de faire d'emblée, dans cette introduction, le point quant au choix de la phénoménologie merleau-pontienne pour montrer qu'il est possible de rencontrer la subjectivité par l'expression comportementale (une « subjectivité vue du dehors » pour reprendre les termes de Viktor von Weiszäcker) et non seulement par le champ transcendantal ; n'y revenons pas. La théorie de l'apparence animale, quant à elle, modère la perspective néo-darwinienne qui règne en éthologie, selon laquelle tout ce qui ne contribue pas à la survie de l'organisme est voué à disparaître. Il ne s'agit, ni pour Buytendijk ni pour Portmann, de contester l'existence de mécanismes de sélection, mais de montrer qu'ils sont impuissants à rendre compte de la richesse des formes animales.

du crâne avec des petites vis en acier inoxydable. Le tout est ensuite maintenu dans un assemblage acrylique afin de permettre la fixation de la tête au cours des expériences. En utilisant un appareil stéréotaxique, une chambre en acier inoxydable est implantée afin de permettre l'accès au cca [cortex cingulaire antérieur] » (p. 38). À la suite de quoi les auteurs précisent que des traitements postopératoires ont été prodigues aux animaux, afin d'éviter douleur et infections, et que la plaie est quotidiennement nettoyée à la Bétadine. On respire !

14. Ce qui n'est pas sans rappeler la thèse « dissociationiste » prônée par Jean-François Nordmann.

Quelque chose de plus qu'un ensemble de traits fonctionnels utiles à la survie de l'espèce se manifeste dans la beauté des formes : la débauche de couleurs, notamment, mille splendeurs gratuites au regard de l'étroite logique de la sélection. Il faut y voir selon Portmann « une pure valeur démonstrative de l'être », une « apparence sans destinataire », l'auto-présentation de la vie. Le caractère exagéré de certains rituels (leur longueur, leur complexité, leur diversité au sein d'une même espèce), maintes fois noté, corrobore cette perspective. L'ordre de lecture se voit donc renversé : c'est au non-fonctionnel qu'il revient d'être la modalité d'existence primaire, tandis que le fonctionnel résulte d'une limitation de ce champ conformément aux exigences de la sélection.

La critique épistémologique du causalisme se fonde sur la mise au jour d'une autre ontologie : ontologie de la vie, mais aussi, avec la compréhension du comportement comme structure de signification et introduction de l'indétermination dans le monde, naissance de l'existence animale. « L'animal est bien une *autre existence* », écrit Merleau-Ponty dans *La Structure du comportement* (*op. cit.* : 137). C'est de cette affirmation, audacieuse dans le contexte de l'existentialiste sartrien de l'époque, que part Jacques Dewitte<sup>15</sup> pour s'engager dans une analyse très fouillée de l'approche merleau-pontienne du comportement, y compris jusque dans des éléments qui apparaissent de manière indirecte dans l'œuvre, comme la question de l'anthropomorphisme. L'idée, avancée par Jacques Dewitte, que la démarche phénoménologique pourrait consister, dans le sillage du renversement transcendental opéré par Kant, à relier la question « comment accéder à ? » à cette autre « qu'est-ce que ? » constitue le soubassement d'une réflexion renouvelée sur les liens entre ontologie et épistémologie. Le comportement ne se laisse rabattre ni sur une extériorité ni sur une intériorité, il est un phénomène intelligible que l'on comprend en comprenant sa direction ; c'est dire qu'il est une structure et non le résultat d'une addition d'éléments. *Le Comportement comme structure*, tel eût pu être le titre de l'ouvrage de Merleau-Ponty, note Jacques Dewitte. Il est important de rappeler que Merleau-Ponty part des travaux de physiologie et de psychologie (la théorie des réflexes conditionnés et la *Gestaltpsychologie* qu'il soumet à la critique de Buytendijk et de Goldstein) pour élaborer une approche entièrement neuve du comportement. Sa critique consiste donc d'abord en une critique *interne* de la science : il fait en effet apparaître dans

15. Voir Jacques Dewitte, « Une autre existence. En relisant *La Structure du comportement* de Maurice Merleau-Ponty », *infra*, p. 127.

les travaux scientifiques eux-mêmes une discordance entre les faits qui y sont décrits et les interprétations qui en sont données par les auteurs. Aspect déjà rencontré, mais énoncé ici dans les termes les plus clairs : loin de proposer un cadre théorique qui éclaire les phénomènes, la perspective qu'on appellera réductionniste pour faire vite, impose au contraire son cadre causaliste préétabli et procède à la manière de Procuste : tout ce qui n'y entre pas est censé ne pas exister. Jacques Dewitte met ainsi au jour l'une des pentes que la science emprunte pour glisser vers l'idéologie, qui consiste ici à « sauver les théories contre les démentis des phénomènes ».

Le comportement n'est pas absent d'une biologie critique, qui milite pour un regard sur le vivant et l'organisme pris comme un tout en relation avec son milieu. Georges Canguilhem, dans une œuvre tout entière consacrée au vivant et aux problèmes épistémologiques posés par sa connaissance, élabore conjointement une critique du concept de réflexe (cette doctrine mécaniste de soumission au milieu), une élaboration du concept de milieu (et son corrélat, le vivant comme centre) et du concept de norme (associé au concept de milieu). « On verra, note Françoise Armengaud<sup>16</sup>, que la critique du concept de réflexe procède d'une certaine idée des rapports entre le vivant et son milieu, et que ces rapports entre le vivant et son milieu se laissent interpréter, ou exprimer, dans leur majeure partie, comme liés à des normes ». En effet, les notions de « normes vitales » et de « comportement privilégié » sont fondamentales dans la pensée de Canguilhem. On ne peut comprendre le vivant sans faire appel à cette notion de comportement privilégié, qu'il ne faut pas entendre comme le comportement « objectivement le plus simple » (Canguilhem [1965] 1998 : 146) (c'est-à-dire évalué par un observateur extérieur qui appliquerait à ce comportement ses propres normes), mais comme le choix opéré par ce vivant, choix qui porte alors la marque de la simplicité *qui est la sienne*. Il exprime ce faisant les normes vitales qui lui sont propres. Ces normes sont souples, issues d'un « rapport qui s'établit comme un débat » (*ibid.*) entre le vivant et son milieu, l'action du vivant manifestant une appréciation de la situation et, par conséquent, une domination du milieu et une façon de se l'accommoder. L'allure de la vie qualifie la manière générale qu'a le vivant de se comporter. Canguilhem adopte une posture résolument anti-réductionniste. Inlassable est en effet sa critique de l'annexion de la biologie aux sciences physico-chimiques :

16. Voir Françoise Armengaud, « Georges Canguilhem : le comportement comme “allure de la vie” », *infra*, p. 153.

en empruntant à ces sciences leurs méthodes analytiques, la biologie détruit du même coup son objet qui, ainsi saisi, ne peut qu'en ressortir étranglé. C'est la raison pour laquelle Canguilhem rend hommage au vitalisme, non point entendu au sens strict que lui confère l'École de Montpellier, mais au sens d'une « exigence permanente de la vie dans le vivant » (*ibid.* : 86), capable de faire pièce à la constante menace de mécanisation qui pèse sur elle. La présence de Canguilhem dans cette section se justifie doublement : par son apport majeur à la question qui nous occupe, mais aussi parce que les recherches sur lesquelles il s'appuie sont les travaux de Goldstein, Uexküll, Buitendijk, notamment, sources qu'il partage avec Merleau-Ponty.

La deuxième partie de ce volume : « Du terrain au laboratoire. Le problème des conditions d'observation des animaux » aborde la question des liens entre ontologie et méthodologie. Le type d'éthologie produite dépend étroitement des conditions d'observation des animaux ; et c'est par une réflexion sur l'étude de séquences comportementales en laboratoire que débute cette partie. La critique épistémologique des observations faites en laboratoire, en tant qu'elles détruisent la spontanéité du comportement, c'est-à-dire le comportement lui-même, est patiemment établie par Goldstein, Canguilhem et Merleau-Ponty. On ne s'y arrêtera pas pour laisser place à la question posée par Robert Dantzer dans ce volume : « Que faire du comportement dans les sciences du comportement ? » Car en effet, si on détruit le comportement en le segmentant pour l'observer afin de se prononcer, au bout du compte, sur les besoins éthologiques des animaux, c'est finalement le comportement comme totalité dont on s'est débarrassé. On est alors en droit de s'interroger sur la validité des résultats ainsi obtenus.

Cette inadéquation épistémologique entre une méthode (qui vaut pour les sciences de la nature où les chaînes causales sont seules à l'œuvre) et son objet (l'animal pris dans une vie de relation) a été maintes fois dénoncée par les épistémologues et les historiens des sciences. Robert Dantzer prolonge cette critique en indiquant d'entrée de jeu qu'une réflexion sur la façon de penser le comportement atteint en son cœur la prétention de recherches, inscrites dans un « réductionnisme forcené » dont il expose la genèse, à se prononcer sur le « bien-être » des animaux élevés de manière industrielle, c'est-à-dire, pour le point de vue qui nous occupe, dans des conditions empêchant l'expression des comportements les plus élémentaires. Aussi, pensant satisfaire aux préoccupations « éthiques », les comportementalistes proposent-ils d'aménager les cages dans lesquelles

sont confinés les animaux d'élevage, afin de leur permettre d'ébaucher quelques bribes de comportements (un petit coin où gratter, une baguette où se percher...). Nous ne doutons pas, avec Robert Dantzer, des bons sentiments qui motivent ces recherches, mais nous interrogeons avec lui sur le « gain éthologique<sup>17</sup> » que les animaux en retirent. Le « réductionnisme forcené » qui structure de plus en plus étroitement les sciences du comportement s'explique, selon Robert Dantzer, par les héritages dans lesquels elles puisent leur méthodes : la zoologie, d'une part, la psychologie expérimentale, d'autre part. Ce qui intéresse l'éthologie est la valeur adaptative des comportements, de sorte que c'est au domaine physiologique qu'elle cantonne ses explications ; aussi peut-elle tout naturellement les formuler « en termes de causalité immédiate ou antécédente » et adopter pour cela un « behaviorisme méthodologique ». Les neurosciences ont envahi les sciences du comportement, la psychologie est devenue une biopsychologie, explique encore l'auteur, donnant naissance à l'endocrinologie comportementale, la psychoneuro-endocrinologie, tandis que la génomique identifie les gènes participant à l'activation d'un comportement et la protéomique les protéines qui y sont impliquées, grâce à de puissants outils technologiques... « Dans tous les cas, l'approche dominante est celle d'un cerveau qui détermine en totalité le comportement », peut-il conclure. On oublie ainsi toujours plus que « le comportement ne prend pas place dans le vide ou en simple réponse aux stimulations extérieures. L'organisme est habité en interne d'un mouvement d'ouverture sur son monde environnant. Il est en quelque sorte avide de sensations », rappelle Robert Dantzer.

À quelles conditions le « bien-être animal » peut-il donc devenir un concept des sciences du comportement ? Isabelle Veissier<sup>18</sup> répond à cette question en montrant qu'il aura fallu au moins deux conditions, d'ailleurs hétérogènes, pour que la question pût être posée : une pression sociale suffisamment forte pour que les milieux politiques inscrivent ce thème à l'ordre du jour, une épistémologie appropriée à la possibilité même de forger ce concept. Le « cas britannique » revêt un caractère exemplaire puisqu'une publication révélant les « abus de l'élevage moderne » fut à l'origine de la formation d'un groupe de travail destiné à faire un état des lieux sur le sujet. Les sondages d'opinion font apparaître

17. Nous utilisons sciemment une expression que nous ne faisons pas nôtre, à cause du contexte de recherches où les choses sont appréhendées en termes de « coûts – bénéfices » pour les animaux. Est en effet évalué « ce qu'ils sont prêts à payer » pour obtenir telle ou telle chose.

18. Voir Isabelle Veissier, « Bien-être animal : peut-on objectiver la subjectivité de l'animal ? », *infra*, p. 209.

que les Européens dans leur ensemble se prononcent très largement en faveur d'une amélioration des conditions d'élevage des animaux destinés à la consommation. Le terrain social et politique semble donc encourager des recherches en ce sens. Mais qu'en est-il des outils, des méthodes et des compétences scientifiques disponibles ? Car il faut ici véritablement élaborer les questions et les méthodes en fonction de cet objet inoui (le bien-être) dans les sciences du comportement. Sont-elles en mesure de répondre aux problèmes que pose le concept même de bien-être animal ? Un examen rapide du contexte dans lequel, à partir duquel ou contre lequel l'étude du bien-être animal s'est mise en place permet de comprendre la nature des obstacles que celle-ci doit surmonter. Le bélaviorisme s'est focalisé sur l'apprentissage étudié en laboratoire. En réaction à ce réductionnisme, l'éthologie a laissé place aux comportements naturels et spontanés des animaux. Cette transformation des conditions d'observation (passage du laboratoire au terrain) entraîne une transformation de l'objet étudié lui-même, libérant ainsi un espace pour des questions qui ne pouvaient pas apparaître dans le contexte méthodologique du bélaviorisme. La cognition animale, résolument construite, du moins dans son objet d'étude, contre le bélaviorisme, se donne pour fin d'étudier les processus mentaux chez l'animal (mémoire, langage, capacités de catégorisation, résolution de problèmes). L'animal est de retour au laboratoire et on peut se demander si, avec ce retour, n'intervient pas aussi le retour de *nos* questions posées aux animaux ? Isabelle Veissier note en effet que « les problèmes auxquels sont soumis les animaux sont inspirés de problèmes humains et ne sont pas forcément pertinents pour l'animal. Il en va ainsi de la mise en évidence de la capacité de perroquets à combiner des mots humains, donc à utiliser un langage, sans que cela nous aide à comprendre comment les perroquets communiquent entre eux ». Ce sont donc les limites de ces sciences à poser la question du bien-être animal que l'auteur met en évidence. L'éthologie appliquée, vieille de quelque quarante ans, s'est tournée vers l'étude du comportement des animaux vivant sous la dépendance de l'homme. Elle travaille à améliorer l'élevage des animaux en résolvant les problèmes propres à ces modes de vie. C'est donc dans le droit fil de ses recherches qu'elle a intégré le « bien-être animal » pour en faire, nous dit Isabelle Veissier, un thème aujourd'hui majeur de recherche. Cette importance donnée au « bien-être animal » s'explique, à notre avis, en grande partie parce qu'il nomme en termes « éthiques » le souci d'améliorer les conditions d'élevage, tentant ainsi de se rallier tous les camps : protéger les animaux de certains « abus » tout en optimisant les productions animales.

Ce constat conduit à donner place à d'autres manières d'observer les animaux, grâce à des méthodes respectant l'objet à étudier (c'est lui qui dicte la méthode) : un comportement constitué par un échange avec un milieu naturel, regardé pour lui-même, et non réduit à une question provoquée en laboratoire, dont on peut de même provoquer la réponse. Les exemples présentés ici sont, d'une part, des troupeaux pâtrant des milieux naturels étudiés par Michel Meuret<sup>19</sup> selon une « technique d'observation directe et non invasive du comportement d'ingestion », d'autre part des chiens, dont les « journées » sont suivies par Marion Vicart<sup>20</sup> selon une approche « phénoménographique ». Contrant le « paradigme de l'alimentation animale », les animaux n'ont pas hésité à se comporter « anormalement », constate Michel Meuret. Sans entrer dans le détail des résultats de cette étude que le lecteur découvrira, nous notons l'accueil plus que réservé qui fut fait aux travaux de l'auteur de la part de la communauté scientifique. En effet, si cette technique d'observation recueillit le vif intérêt et la sympathie des éleveurs pratiquant le pâturage en milieux naturels, il en alla tout autrement avec les scientifiques qui virent dans l'observation directe une approche « synonyme de grande subjectivité dans les mesures ». Une telle audace devait être sanctionnée par « des difficultés à publier [ces] travaux », les comportements décrits ayant été jugés « impossible[s] » par les pairs. Se pliant à un protocole de confirmation des résultats par des « mesures en cages à digestibilité », les auteurs de ces travaux finirent par voir la curiosité et l'étonnement prendre le pas sur l'incrédulité et le dénigrement de leur collègues.

Ce qui est en question est donc la capacité d'une discipline à accueillir un objet qui n'ait pas été au préalable réduit. Tout va pour le mieux lorsque cet objet a été amputé de tout ce qui n'entre pas dans les dispositifs destinés à son observation. Cercle vicieux dont il est difficile de sortir dès lors que l'on s'y est confortablement installé, surtout si tout est fait pour qu'il perdure (ceux qui s'en sont écartés n'ont pas craint de faire part de leur difficulté à publier). C'est chemin faisant que Marion Vicart s'est aperçue qu'aucune discipline ne lui fournissait les outils lui permettant d'étudier des « journées de chiens ». Il lui fallait trouver un « équipement méthodologique capable de faire entrer le chien en sciences sociales sans négliger les spécificités de sa présence ». Or, ni les sciences naturelles (éthologie cognitive et psychologie), qui « saisissent »

19. Voir Michel Meuret, « Des troupeaux dans la broussaille... », *infra*, p. 223.

20. Voir Marion Vicart, « Quand l'anthropologue observe et décrit des journées de chiens », *infra*, p. 253.

les animaux et décrivent leurs comportements au sein de « situations » créées par l'expérimentateur et reproductibles, ni les sciences humaines (anthropologie – y compris l'anthropologie de la nature –, sociologie), qui ne s'intéressent qu'aux rapports que les hommes entretiennent avec les animaux et à ce que ces derniers suscitent (comme pratiques, représentations, etc.), ne furent, après un examen attentif, en mesure de lui venir en aide. Force fut de constater qu'aucune discipline ne s'intéressait au chien en tant que présence située, « être là, existant ici et maintenant », dans son temps et son espace ordinaires. Seule une « phénoménographie équitable », qui offre la possibilité « d'observer et de décrire l'homme et le chien en tant qu'ils sont chacun présents en situation, dans leur relation avec le monde et les autres êtres », lui fournit cette méthode, décrite de l'intérieur puisque adoptée par l'auteur pour sa recherche.

Cette deuxième partie se prolonge par une étude historique et épistémologique des raisons gouvernant les choix méthodologiques dans le champ de l'éthologie ; les travaux de Konrad Lorenz y occupent une place centrale. « *L'éthologie ou étude comparée du comportement* » est fondée, et posée dans cette équivalence, par Lorenz (Lorenz, *op. cit.* : 11). La singularité de cette discipline n'est pas absolue : elle tient dans son objet – le « comportement animal ou humain » pour Lorenz – mais non dans sa méthode, puisqu'il s'agit d'appliquer à cet objet « toutes les interrogations et les méthodes qu'il paraît naturel d'appliquer dans toutes les autres branches de la biologie » (*ibid.*).

On peut faire remonter très haut dans le temps l'étude du comportement animal en y incluant, comme cela est fait dans le *Dictionnaire du comportement animal* (David McFarland [1981] 1990), tout intérêt porté aux animaux depuis les représentations pariétales. Les écrits sur les animaux (Hérodote, Xénophon), les grandes histoires naturelles et les premières classifications fondées sur l'observation et la description (Aristote, Pline l'Ancien, Élien) jalonnent l'Antiquité. Durant le Moyen Âge et la Renaissance, les œuvres d'Aristote sont traduites en arabe, tandis que l'Occident retrouve ses sources grecques, notamment aristotéliciennes. L'âge classique, et en particulier le XVIII<sup>e</sup> siècle, est riche en observations des animaux, classifications, théorisations (Buffon, Réaumur, Georges Leroy...). Ces travaux prennent place dans le débat philosophique sur le propre de l'homme et sur l'altérité – altérité de l'autre homme, qui se fait jour à l'occasion des voyages et des missions en Afrique et en Amérique, et dont les données se conceptualiseront dans l'ethnologie balbutiante, altérité des animaux dans leur incroyable diversité. Cet intérêt pour les mœurs animales au siècle des Lumières n'est, bien entendu, pas purement français.

Les comparaisons entre les facultés humaines et animales, celles notamment qui gravitent autour de l’opposition entre l’intelligence et l’instinct, existent de longue date, mais l’on assiste progressivement à une autonomisation de ces notions qui trouvent des lieux de développement ailleurs que dans le débat philosophique. La tentative de compréhension de phénomènes que l’on place dans la catégorie de l’instinct nourrira du reste l’éthologie naissante. Ces notions, initialement façonnées pour décrire une vie animale pauvre en intelligence comme en sentiments (instinct, réflexe) et valoriser l’humain, n’ont-elles pas envahi et imprégné le champ des sciences du comportement animal, prédéterminant ainsi leur objet ? Car il s’agit de comprendre – répétons-le – les raisons qui menèrent et mènent encore des générations de chercheurs à étudier, non le comportement comme déploiement d’une manière d’être spécifique, mais des séquences comportementales provoquées dans des conditions expérimentales, en vue de réponses somme toute attendues.

Au-delà de facteurs épistémologiques qu’elle éclaire, Marion Thomas<sup>21</sup> examine les enjeux institutionnels et politiques qui orientent la pratique des sciences du comportement animal au début du XX<sup>e</sup> siècle. À cette époque, et de manière particulièrement manifeste aux États-Unis, les sciences du vivant sont en effet traversées par une tension entre les approches de terrain et les approches de laboratoire. C’est en faveur de ces dernières que va pencher la balance. Une place est donc faite au behaviorisme de Watson, dont l’héritage ne cesse de se propager, livrant une méthode qui survit à l’abandon des principes fondateurs et des principales thèses défendues par cette doctrine. Cette option épistémologique entraîne en effet l’apparition de nouveaux critères de scientificité : le contrôle, la répétition et la quantification prennent le pas sur les données qualitatives récoltées lors de l’observation sur le terrain, qui se trouve peu à peu disqualifiée. Les différends sont forts. Les principaux exemples étudiés par Marion Thomas portent sur les travaux de Konrad Lorenz et de Niko Tinbergen, les pères fondateurs de l’éthologie dite « classique » ou « étude du comportement animal en milieu naturel », ainsi que sur ceux de James Watson mais surtout sur ceux du psychologue et primatologue Robert Yerkes. Jenny Litzelmann<sup>22</sup>, dont le propos est centré sur les travaux de Lorenz, montre que l’originalité

21. Voir Marion Thomas, « Entre laboratoire et terrain, les recherches sur le comportement animal au début du XX<sup>e</sup> siècle », *infra*, p. 281.

22. Voir Jenny Litzelmann, « Redéfinition des notions d’instinct, d’inné et d’acquis chez Konrad Lorenz », *infra*, p. 305.

de ce dernier tient à sa redéfinition des notions d'instinct, d'inné et d'acquis et, du même coup, à sa prise de position épistémologique entre la psychologie mécaniste et réductionniste des bélavioristes et la psychologie vitaliste et finaliste ; la première rassemble les partisans de l'acquis (ne s'intéressant qu'au conditionnement), la seconde ceux de l'innéité des instincts (plaçant leur origine dans une force inexplicable). Aussi Lorenz se fait-il critique des raisons de la prédominance de l'atomisme et du monisme explicatif dans l'étude du comportement animal. Le reproche qu'il adresse à tous ces « partisans » est d'avoir fait porter l'étude du comportement sur un seul de ses aspects, sans prendre la précaution d'en faire une méthodologie provisoire, et d'avoir peu à peu glissé vers l'affirmation ontologique. Il décèle dans cette attitude des raisons scientifiquement peu honorables, que nous avons déjà croisées : « Lorenz pense à juste titre, écrit Jenny Litzelmann, qu'il est facile de prouver ce que l'on veut quand on élabore un dispositif expérimental de telle sorte que l'animal ne puisse pas donner de réponse autre que celle attendue » ; et de citer Lorenz lui-même : « Lorsque les bélavioristes enferment le sujet expérimental dans une caisse noire dont ils ne peuvent tirer aucune autre information que celle concernant la manière dont l'animal appuie sur un bouton et le nombre de fois où il le fait, je ne peux m'empêcher de les soupçonner de ne *pas vouloir* voir tout ce qu'un animal fait d'autre parce qu'ils ont peur d'être ébranlés dans la certitude de leur monisme explicatif » (Lorenz, *op. cit.* : 99-100).

La troisième partie : « Limites et impasses des discours positifs » rassemble des contributions qui font apparaître, de l'intérieur, l'impuissance des sciences à penser le comportement en tant qu'expérience subjective. C'est en ce sens que les discours majeurs sur le comportement (l'éthologie, la médecine vétérinaire, l'approche cognitive), mais aussi le droit positif, reflet d'une « vision du monde » partagée, sont examinés. C'est à un déni de la réalité animale, au profit de constructions conceptuelles diversement étayées, qu'aboutissent ces disciplines. L'étrange animal qu'elles dessinent, composé de pièces qui ne s'accordent point entre elles – animal bancal, non viable, mais conceptuellement opératoire –, pourrait bien avoir pour unique fonction de répondre par avance à certaines questions. Le choix du regard pour lequel on opte (totalité non fractionnable ou séquences comportementales) constitue le fil rouge des contributions rassemblées dans ce volume ; et il nous conduit jusqu'à la question morale et politique. En effet, les études commanditées par diverses institutions (instituts de recherche, instances européennes,

filières professionnelles de productions animales) pèsent lourd dans les décisions du législateur qui doit édicter les normes de détention et d'utilisation des animaux.

La voie du « réductionnisme forcené », pour reprendre l'expression de Robert Dantzer, a triomphé ; et de ce triomphe, bien des éléments témoignent. Ne devons-nous pas nous interroger sur les raisons de cet état de fait s'il permet d'abord aux études de laboratoire portant sur des séquences comportementales de se perpétuer, produisant ainsi une éthologie particulièrement indigente ? Ne devons-nous pas nous demander quel type de bénéfices peut être tiré d'une telle production de connaissances ? Le choix des espèces à propos desquelles ce type d'observation est réalisé est évidemment de nature à éclairer la question de ces bénéfices. Il en va des conditions de vie de millions de mammifères et d'oiseaux destinés à la consommation. Or, c'est à la biologie du comportement, et à l'équation « bien-être = adaptation = absence d'hormone de stress », qu'est laissée la détermination des « besoins éthologiques » d'animaux observés dans les conditions de contention et de claustrophobie qui sont les leurs en élevage industriel. Les indicateurs physiologiques ont certes été privilégiés en raison des possibilités de quantification qu'ils offrent, mais est-ce la seule raison (Burgat et Dantzer 2001) ? Car force est de constater qu'ici non seulement les animaux sont observés dans des conditions où tout comportement (parfois même des mouvements aussi élémentaires que le fait de se retourner) est empêché, mais encore que le verdict de la présence ou de l'absence de telle ou telle substance dans le sang tombe comme un couperet pour décider de leur « bien-être ». Les implications pratiques d'études qui convergent à des « besoins éthologiques » quasi nuls doivent donner à réfléchir en retour sur les méthodes d'observation choisies, car ces espèces (destinées à la consommation – est-ce le fait du hasard ?) sont alors déclarées « adaptées » aux systèmes d'élevage industriels.

Il semble à cet égard opportun de revenir sur deux publications dans lesquelles des recherches menées à l'INRA sur « le bien-être » des animaux de rente (poules pondeuses en batterie, d'une part, « palmipèdes gras » – oies et canards gavés en vue de la production de foie gras –, d'autre part) ont été prises à parti. Mon propos n'est pas de raviver une « polémique », et c'est du reste de bien autre chose qu'il s'agit. Ce ne sont en effet pas des « convictions personnelles » qui s'affrontent : sont mises en question des conclusions auxquelles parviennent des recherches inscrites dans la perspective d'une conception réductionniste du comportement et conçues selon des méthodes d'observation

qui le segmentent pour en étudier un aspect. Armand Farrachi, dans un livre intitulé *Les Poules préfèrent les cages* (Farrachi 2000), résume par ces mots la conclusion des travaux d'un chercheur de l'INRA ; il expose le raisonnement ayant conduit ce dernier à énoncer une telle « préférence » et montre, plus largement, en quoi il s'agit, de manière certes plus subrepticte, d'une logique économique à l'œuvre dans l'aménagement des conditions de vie des êtres humains. La stigmatisation de publications qualifiées de « véritable bréviaire du bien-être industriel » (*ibid.* : 41) provient d'une critique, essentiellement politique, des méthodes d'observation, des arguments et du vocabulaire employés. Armand Farrachi relève par exemple que « l'éthique » y est définie comme ce qui est « admissible [pour l'animal] en termes de coût de son adaptation, c'est-à-dire le niveau de bien-être qui doit être assuré, représentant ainsi un choix de société<sup>23</sup> » (*ibid.*). On ne saurait mieux se délester du problème : l'animal fixe le prix qu'il accepte de payer pour vivre en cage et la société tranche ! Il y a ici un grand absent, et ce grand absent est en même temps le grand opérateur : le chercheur lui-même, dont la disparition est rendue possible grâce à un réalisme poussé à l'extrême, selon lequel le scientifique ne ferait que révéler la vérité contenue dans l'objet.

Dans la seconde publication, *L'INRA au secours du foie gras* par Antoine Comiti avec la collaboration d'Estiva Reus (Comiti et Reus 2006), les auteurs ont là encore choisi de mettre en exergue la conclusion de travaux selon lesquels « aucun élément scientifique ne permet de dire que cette opération [le gavage] est une source de mal-être ». Nous n'allons bien entendu pas exposer le contenu de cette enquête qui a donné lieu à des débats à l'intérieur de l'INRA mais surtout à un débat public, mais voulons insister sur les conséquences morales et politiques de choix méthodologiques qui ne peuvent éternellement se cacher derrière « l'objectivité scientifique ». Cet ouvrage, où sont « disséquées » les études menées à l'INRA sur le gavage, analyse les arguments avancés par une recherche largement financée par la filière du foie gras. Ces arguments semblent avoir été construits pour contrer, pied à pied, ceux qui, à l'inverse, font douter de l'idée que les animaux apprécient le gavage (« le gavage exploite une faculté naturelle », « les oiseaux sont naturellement gloutons », « les oiseaux sont contents

23. Citation extraite de *Comportement et bien-être animal*, M. Picard, R. H. Porter et J.-P. Signoret, Versailles, INRA éditions, 1994, page d'introduction (n. p.) signée par Jean-Pierre Signoret.

de se faire gaver », « la filière agit pour le bien-être des animaux », etc.). C'est à ruiner ce positivisme naïf (est-ce le terme qui convient ?) dans ses fondements épistémologiques que nous nous sommes tous attachés ici. Kurt Goldstein, dans des lignes qui méritent d'être citées tant elles décrivent, dans le souci strictement épistémologique qui est le sien, la démarche permettant d'aboutir aux conclusions, entre mille, mentionnées ci-dessus, écrit : « On expose l'organisme à des excitations isolées en s'ingéniant aussi par ailleurs pour agencer les conditions expérimentales de telle façon que le phénomène qui correspond à une excitation donnée puisse se dérouler dans un isolement aussi parfait que possible. Ce principe ne peut être appliqué dans des conditions idéales que si l'on détache de l'organisme total cette partie que l'on veut examiner » (Goldstein, *op. cit.* : 57-58).

Contre cela, comment restituer l'expérience et la subjectivité des animaux ?

François Calatayud<sup>24</sup>, pour être directement confronté à la difficulté de faire admettre la prise en compte de la subjectivité animale dans le cadre de ses recherches sur le comportement du chevreuil en milieu forestier, est bien placé pour présenter un état des lieux de cette notion au sein de sa discipline. Il tente de comprendre, de l'intérieur, les raisons d'un tel rejet. Pour le dire rapidement, la subjectivité est à entendre ici comme la manière dont l'animal voit les choses, dont elles font sens pour lui. Élément encombrant dont il faut se débarrasser, sans qu'il soit nécessaire pour cela d'en remettre en cause l'existence (il est inutile de croire à la thèse centrale du bélaviorisme pour continuer d'embrasser ses méthodes). À cette encombrante subjectivité de l'animal s'ajoute celle, non moins encombrante, de l'observateur... À quand le « jour béni », ironise François Calatayud, où l'on pourra se passer de ce dernier, grâce à des dispositifs entièrement automatisés ? Faut-il que l'explication causale soit demeurée reine pour qu'un tel souhait fût forgé ! Ce n'est que dans le cadre d'approches périphériques, dans un contexte où dominent, d'une part, l'écologie comportementale qui a fait siennes les concepts fondamentaux de l'éthologie objectiviste, d'autre part, l'héritage du bélaviorisme très présent dans les approches de psychologie expérimentale, que la subjectivité comme « création d'un monde de sens propre à l'individu » peut trouver droit de cité (notamment dans les travaux de Francesco Varela) et contrer le concept d'individu-moyen.

24. Voir François Calatayud, « Du comportement "fait de nature" au discours de l'éthologue. Réflexions sur la place de la subjectivité en éthologie », *infra*, p. 323.

L'appel lancé par l'auteur consiste à réintégrer deux subjectivités dans la pratique de l'éthologue. « L'éthologie, écrit François Calatayud, n'est pas l'étude d'un comportement indépendant de l'observateur, mais un discours sur l'être de l'animal au travers de la relation que le chercheur peut avoir avec ce dernier. » Or, il apparaît que c'est un animal d'ores et déjà mécanisé, ainsi construit par le chercheur, qui est soumis à l'observation au sein d'un dispositif à l'intérieur duquel l'animal est privé de toute latitude pour exprimer des comportements spontanés. Pourquoi en est-il ainsi ? « La grande question va être de se demander pourquoi, dans quelle mesure et à quel prix l'on souhaite un discours universel, tout en sachant que l'animal ne pourra se montrer comme une existence qu'à partir du moment où l'observateur lui donnera l'occasion de se dévoiler comme tel. » On ne saurait mieux dire. François Calatayud est dépourvu de toute naïveté pour répondre à cette question, certes épistémologique, mais aussi morale et politique : en faisant payer à l'animal le prix du déni de son individualité, le chercheur, l'institution, le groupe social... (bref, nous tous) se font l'immense cadeau de ne pas se préoccuper du sort de ces êtres si pauvres en comportement, finalement tout juste bons à être consommés. Mais puisque notre temps est à « l'éthique » il importe de faire apparaître sinon la chose du moins le mot ; « l'éthique » est désormais « une sorte d'étape rituelle, nécessaire pour la forme, mais vide de sens puisque de toute façon l'animal est d'ores et déjà mécanisé ». En faisant intervenir l'éthique toujours trop tard, on se prévaut de l'inquiétude qu'elle pourrait engendrer.

Ce sont moins les limites épistémologiques que la prétention des éléments fournis par la médecine vétérinaire<sup>25</sup>, dont Philippe Devienne<sup>26</sup> est un praticien, à se prononcer sur la douleur qui est ici soumise à une analyse et une clarification particulièrement originales. En effet, c'est à l'aune des matériaux apportés par la philosophie du langage ordinaire, telle que proposée par Ludwig Wittgenstein, puis John Austin, Stanley Cavell, Peter M. S. Hacker, que de nouvelles pistes sont ouvertes. Cette clarification a deux motivations : celle de détecter les caractéristiques de notre pensée, d'une part, celle de découvrir et de dénoncer les erreurs profondes qui affectent nos façons d'envisager les concepts que nous rapportons à l'animal : conscience, comportement, douleur, sensations, etc., d'autre part.

25. C'est-à-dire un ensemble de signes cliniques, des données physiologiques, des outils d'évaluation, etc.

26. Voir Philippe Devienne, « Le comportement douloureux de l'animal : entre symptômes et critères », *infra*, p. 343.

Comment sait-on *réellement* qu'un animal souffre ? La mise au jour de mécanismes physiologiques identiques de part et d'autre constitue-t-elle le critère de la réalité de la douleur ? N'ouvre-t-on pas ainsi la porte aux arguments sceptiques ? Ou encore au retour du dualisme de l'intérieur et de l'extérieur, qui permet, dans le sillage du cartésianisme, de voir dans le signe extérieur un signifiant sans signifié ? Pourtant, notre attitude, nos réactions à l'égard d'un individu (animal ou homme) en état de douleur, révèlent quelque chose qui ne procède pas de l'hypothèse. Lorsque je *dis* qu'il souffre, ce dire ne résulte pas de connaissances empiriques mais d'une grammaire, d'un usage correct des mots qui provient d'un langage que nous héritons de notre communauté linguistique, au sein de laquelle nous avons appris à parler correctement et au sein de laquelle nous nous engageons dans ce que nous disons. Si la philosophie du langage ordinaire ne doit être confondue ni avec les croyances communes ni avec le bon sens, elle ne vise pas non plus à substituer à la connaissance scientifique la connaissance ordinaire. Elle a pour objet le « caractère public et partagé de nos mots » ceux que nous utilisons dans notre vie ordinaire. Dans un tel contexte philosophique, la science comme la métaphysique n'ont d'autre dignité que celle de vues particulières sur le monde. C'est à l'intérieur de la sphère du langage que se jouent « la possibilité ou l'impossibilité de *ce qui est dit* par un locuteur » : jamais nous ne dirons d'une chaise, ou même d'une carotte qu'elles reprennent conscience.

Ne suffit-il pas que le mot manque dans la langue pour rendre la chose inexistante ? « Tom Regan pense qu'un trou lexical rend invisible, du point de vue moral, un certain ensemble d'individus conscients, doués de croyances, de désirs, de préférences, et d'une vie susceptible de tourner bien ou mal selon leurs expériences ». Ainsi Enrique Utria<sup>27</sup> introduit-il son étude du concept forgé par Tom Regan de « sujet-d'une-vie (*subject-of-a-life*) ». Les êtres que l'on peut dire « sujets-d'une-vie » ne sont pas simplement dans le monde, dit Tom Regan, à la manière de la matière animée végétale, mais sont conscients de ce qui transpire à l'intérieur de ce monde et habités par des désirs et des croyances. Ils sont des centres faisant l'expérience de leur vie. Ces notions (croyances, désirs, préférences) se trouvent donc occuper une place centrale dans les délibérations concernant la question de savoir lesquels d'entre les animaux pourront à bon droit être déclarés des sujets d'une vie : les sujets de *leur* vie. Enrique Utria présente et discute les principales analyses

27. Voir Enrique Utria, « Être sujet-d'une-vie : croyances, préférences, droits », *infra*, p. 363.

philosophiques de ces notions : celles de Raymond Gillespie Frey et de Stephen Stich, notamment, pour faire apparaître les impasses auxquelles conduit une compréhension de la croyance en termes d'attitude phrasétique (chaque fois que l'on croit quelque chose, cela signifie qu'une phrase donnée est vraie). Il a fallu à Tom Regan faire justice de ces thèses pour réhabiliter une analyse plus orthodoxe des croyances, sans lesquelles le rapport au monde et au soi comme centre (je suis sujet de ma vie, cette vie est ma vie, en vertu d'une centralité vécue préréflexive) est impossible à élaborer. Le comportement non verbal permet une analyse de la croyance ; et, du reste, comment un comportement dépourvu de croyances et de préférences pourrait-il exister ? Pour se comporter, et l'on se comporte nécessairement à l'égard de quelque chose ou de quelqu'un, il faut forcément avoir des croyances les concernant, sauf à retomber dans une version bélavioriste stricte du comportement. La tonalité de la vie animale dépend de la satisfaction harmonieuse des préférences. Cette affirmation peut sembler triviale. Pourtant, Enrique Utria va montrer en quoi le décentrement du calcul utilitariste des plaisirs et des peines vers le *sujet qui en fait l'expérience* change considérablement la donne quant à la question de savoir qui possède des droits moraux. En effet, après avoir pointé les limites, pour ne pas dire l'échec, des éthiques normatives (contractualisme, théorie kantienne des devoirs indirects) à fonder le respect des patients moraux en général (humains ou animaux), l'auteur se penche plus particulièrement sur l'utilitarisme, dans la mesure où cette théorie morale se targue de prendre en compte les intérêts des animaux. Mais le bâton blesse lorsque ce qui compte est une somme de plaisirs dans le monde plus que les centres qui font l'expérience de ces plaisirs et de ces peines, c'est-à-dire les individus eux-mêmes. L'utilitarisme se montre prisonnier d'un calcul global des plaisirs et des peines indépendamment des sujets qui n'en sont finalement à ses yeux que les réceptacles abstraits, les porteurs presque interchangeables. Seule la « valeur inhérente » de chaque sujet-d'une-vie permet à Tom Regan de sortir de cette logique pour envisager l'individu indépendamment de ses mérites ou de son utilité, au profit de l'expérimentant qu'est le vivant, pour le dire en d'autres termes. « C'est le sujet-d'une-vie, et non la vie seulement ou la capacité à ressentir, qui possède une valeur inhérente », résume Enrique Utria. Le concept de sujet-d'une-vie se montre, à l'examen, résistant à bien des objections. Reste alors la notion de droits des animaux, dont Enrique Utria présente une analyse fine, faisant ainsi le pont entre les critères ontologiques du sujet-d'une-vie et les fondements des droits moraux.

Au-delà de l'espace des controverses sur la subjectivité et l'expérience animales s'ouvre celui du déni de la réalité animale. C'est à un animal que nous disions bancal, fait de bric et de broc, que le législateur a donné le jour : lorsque le droit positif prend en compte le comportement de l'animal, il le fait « de manière ponctuelle, fractionnée, parfois même incohérente sinon hypocrite », note Jean-Pierre Marguénaud<sup>28</sup>. La raison en tient au statut incertain de l'animal en général dans le droit positif, puisqu'il y est tantôt un bien (une chose dont on peut disposer librement), tantôt un être sensible (qualité dont la reconnaissance entraîne un certain nombre de limites dans l'exercice du droit de propriété). Selon que l'animal se trouve rangé dans l'une ou l'autre de ces cases (ordre qui n'est jamais dicté par la nature intrinsèque de l'animal, mais par la place qu'il occupe dans sa relation avec l'homme, c'est-à-dire dans un système économique<sup>29</sup>), son comportement est différemment éclairé par le droit. Jean-Pierre Marguénaud ne se demande donc pas ici comment le droit pourrait ou devrait prendre en compte le comportement des animaux, mais comment il est actuellement dessiné. Le bien « meuble par nature » est celui qui peut se « transporter d'un lieu à un autre » par lui-même ou par l'effet d'une force étrangère. C'est ainsi qu'un animal se comportant – un bien capable de s'automouvoir – entre dans le Code civil...

Pourtant, le droit positif ne distinguera guère l'animal des autres biens en fonction de son comportement, car « pour mieux permettre l'exploitation économique des animaux, les efforts du droit positif ont tendu à les assimiler aux choses inanimées et à faire oublier que, à leur différence, ils peuvent adopter un comportement propre ». Aussi l'étude de Jean-Pierre Marguénaud se distribue-t-elle entre la négation du comportement de l'animal approprié, d'une part, l'attention particulière au comportement de l'animal dangereux, d'autre part. Ce jugement sévère ne doit pas faire oublier que les animaux qui se comportent bien sont récompensés : tel chien policier est destinataire d'éloges publics, tel taureau gracié « en raison de son excellente présentation et de son excellent comportement dans toutes les phases du combat, notamment en prenant les piques avec

28. Voir Jean-Pierre Marguénaud, « Le comportement des animaux à la lumière du droit positif », *infra*, p. 383.

29. On en veut pour preuve le fait que les animaux sauvages sont exclus des mesures de protection individuelle : ce n'est qu'en tant que représentant d'une espèce protégée qu'ils peuvent bénéficier, par ricochet, de mesures de protection. L'interdiction de certains types de pièges par le droit communautaire ne peut, en toute honnêteté, être mentionnée que comme une « réduction de [leur] mal-être », non une mesure visant à protéger le bien-être d'animaux capturés pour leur fourrure.

style et bravoure » (appréciation qui n'émane point de notre auteur, mais d'un règlement taurin). Sont ensuite examinées la prise en compte du comportement des animaux au titre du bien-être animal, essentiellement en droit communautaire, puis la prise en considération du comportement des animaux au sein d'une sphère d'affection (il s'agit des animaux destinés à « tenir compagnie »). Concernant les animaux de rente, l'article L. 214-1 (du Code rural) proclame : « Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce. » L'articulation entre la reconnaissance de la sensibilité et la prise en compte d'un comportement d'ensemble est bel et bien affirmée. Cependant, les règlements qui en sont issus ne visent à rien d'autre qu'à limiter les « souffrances inutiles », expression bien établie dans les textes et désignant les cas de souffrances dites légitimes, laissant pendant la délimitation de cette utilité, ainsi que cette légitimité, cercle dont la circonférence peut être indéfiniment élargie<sup>30</sup>... Aussi l'association du terme « bien-être », dont ces règlements se targuent, à ceux d'abattage et d'expérimentation frise-t-elle « l'imposture intellectuelle », comme Jean-Pierre Marguénaud a raison de le souligner.

Sont-ce « ceux que les animaux ne regardent pas » qui sont ici visés ? C'est sous ce titre, inspiré de *L'animal que donc je suis*<sup>31</sup> de Jacques Derrida (2006), qu'Élisabeth de Fontenay<sup>32</sup> nous livre une méditation personnelle sur les « orphelins de l'éthologie » que sont les animaux de rente.

30. La notion de « souffrance inutile » appelle, bien entendu, une réflexion philosophique sur les finalités des souffrances infligées aux animaux et, plus fondamentalement, sur les raisons de la légitimité dont elles semblent *a priori* revêtues dès lors que le critère de l'utile peut être invoqué. La signification de la souffrance utile doit aussi être envisagée au sein de la logique des textes juridiques eux-mêmes et de la jurisprudence concernant l'interprétation des mauvais traitements et des actes de cruauté. On pourrait dire que cette notion constitue le pivot autour duquel les actes générateurs de souffrance se distribuent en licites et illicites, sans que jamais le fondement de l'utilité ait été lui-même circonscrit. Utiles seraient donc les souffrances infligées pour tous les actes licites : piéger pour la fourrure, chasser pour le loisir, etc. On en vient à se demander si le critère de l'utile n'est pas convoqué *a posteriori* pour qualifier et justifier du même coup des actes et pratiques entérinés par l'habitude, le folklore, etc. Voir notamment : Alain Couret, « Animaux », Recueil Dalloz Sirey, 1981, 25<sup>e</sup> cahier – jurisprudence : 361-365, et René Laur, « Sévices graves ou actes de cruauté envers les animaux », Éditions Techniques, Juris Classeurs : 1995 : § 35 à 39.

31. Paris, Galilée, 2006.

32. Voir « Ceux que les animaux ne regardent pas », *infra*, p. 399.

### Références bibliographiques

- BURGAT Florence, DANTZER Robert (sous la direction de). 2001. *Les Animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être ?,* Versailles, INRA éditions.
- BURGAT Florence. 2006. *Liberté et inquiétude de la vie animale*, Paris, Kimé.
- CANGUILHEM Georges. [1965] 1998. *La Connaissance de la vie*, Paris, Vrin.
- COMITI Antoine, REUS Estiva. 2006. *L'INRA au secours du foie gras. Enquête sur une expertise publique sous contrôle de l'industrie*, Lyon, Éditions Sentience.
- DERRIDA Jacques. 2006. *L'Animal que donc je suis*, Paris, Galilée.
- FARRACHI Armand. 2000. *Les Poules préfèrent les cages. Quand la science et l'industrie nous font croire n'importe quoi*, Paris, Albin Michel.
- GOLDSTEIN Kurt. [1934] 1983. *La Structure de l'organisme. Introduction à la biologie à partir de la pathologie humaine*, traduit de l'allemand par le Dr E. Burckhardt et Jean Kuntz, préface de Pierre Fédida, Paris, Gallimard.
- HEIDEGGER Martin. [1983] 1992. *Concepts fondamentaux de la métaphysique. Monde-finitude-solitude [1929-1930]*, traduit de l'allemand par Daniel Panis, Paris, Gallimard.
- LARRÈRE Catherine, LARRÈRE Raphaël. 2005-2006. « Actualité de l'animal-machine », *Les Temps modernes*, n° 630-631:143-163.
- LE NY Jean-François. 1992. *Encyclopédie philosophique universelle*, entrée « Conduite », t. I, *Les Notions philosophiques*, Paris, PUF.
- LECOURT Dominique (sous la direction de). 1999. *Dictionnaire d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, PUF.
- LORENZ Konrad. [1978] 1984. *Les Fondements de l'éthologie*, traduit de l'allemand par Jeanne Étoré, Paris, Flammarion.
- MFARLAND David (sous la direction de). [1981] 1990. *Dictionnaire du comportement animal*, traduit de l'anglais par Guy Schoeller, préface de Niko Tinbergen, Paris, Robert Laffont.
- MERLEAU-PONTY Maurice. [1942] 1977. *La Structure du comportement*, Paris, PUF.
- [1945] 1964. *La Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.
- 1995. *La Nature. Notes de cours du Collège de France (1956-1957)*, Paris, Le Seuil.
- RICHIR Marc. 1988. *Phénoménologie et institution symbolique*, Grenoble, Jérôme Millon.
- STRAUS Erwin. [1935] 1989. *Du sens des sens. Contribution à l'étude des fondements de la psychologie*, traduit de l'allemand par Georges Thinès et J.-P. Legrand, Grenoble, Jérôme Millon.
- THINÈS Georges. [1977] 1980. *Phénoménologie et science du comportement*, traduit de l'anglais par Agnès Lempereur, Liège-Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur.
- 1991. *Existence et subjectivité. Études de psychologie phénoménologique*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles.